

## Compte rendu réunion du 26 Avril 2016

### GASPE/ARMAM/ENSM

#### Participants :

Gérard BOUCHET, président du GASPE

Philippe COURCAUD, président ARMAM

Damien COURCAUD, directeur technique « Croisières Inter-Iles »

Sébastien PARIS, responsable armement « croisières inter-îles »

Thierry ARNAL, directeur général SNRTM

Philippe ALLEMANDOU, directeur général adjoint ENSM

## **I. La formation à l'Ecole nationale supérieure maritime**

La formation à l'Ecole nationale supérieure maritime se décompose selon le schéma suivant :

- la formation initiale
- la formation professionnelle pont et la formation professionnelle machine ;
- la formation continue.

### **1. La formation initiale**

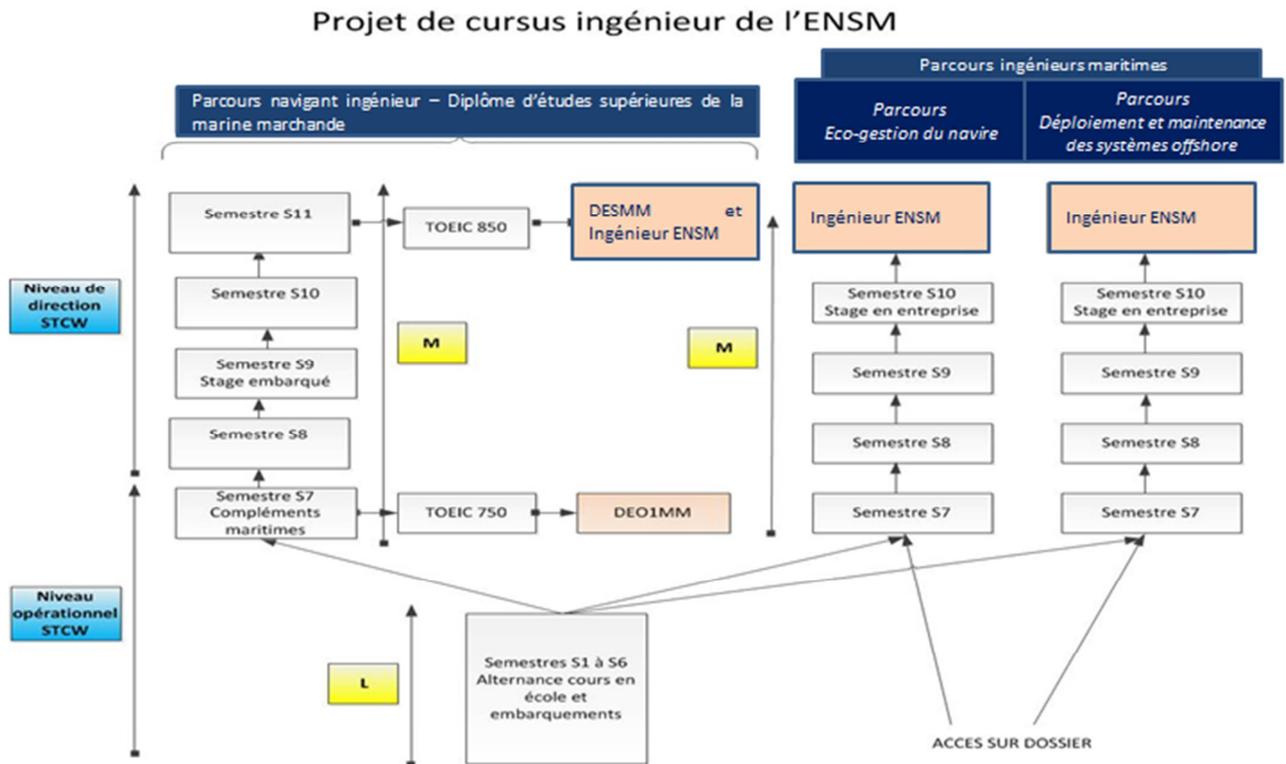
La formation initiale à l'ENSM est organisée en trois filières : la filière conduisant à la délivrance du Diplôme d'études supérieures de la marine marchande (DESMM) et au titre d'ingénieur, la filière conduisant au diplôme d'officier chef de quart machine/Chef mécanicien 8000kW et la filière de formation initiale internationale pour l'obtention du diplôme d'officier chef de quart passerelle.

#### **1.1 La filière DESMM/ingénieur**

Le recrutement en filière DESMM/ingénieur se fait par voie de concours pour les candidats en classes terminales et les titulaires d'un baccalauréat. Un recrutement complémentaire sur titres est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur à caractère scientifique ou technique d'un niveau au moins égal à la fin du premier cycle d'études de l'enseignement supérieur ou ayant suivi la deuxième année d'une classe préparatoire scientifique aux grandes écoles.

A ce jour, l'école est habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur en complément du DESMM. La formation menant à ce diplôme est polyvalente (pont et machine), alternant cours théoriques, mises en situation professionnelle sur installations réelles et simulées, et embarquements. Elle se déroule en cinq ans et demi et prépare aux plus hautes responsabilités à bord des navires de commerce.

Souhaitant répondre à des besoins identifiés dans les années à venir, et dans le respect des missions de l'école et du projet d'établissement, l'école a modifié le cursus afin de proposer deux nouvelles options dans le domaine para-maritime à partir de septembre 2016 : l'une liée à l'éco-gestion du navire et la seconde au déploiement et à la maintenance des systèmes offshore.



### 1.2 La filière OCQM/Chef 8000 kW

Cette filière propose une formation monovalente machine.

Depuis septembre 2014, le recrutement se fait par voie de concours pour les candidats en classes terminales et les titulaires d'un baccalauréat.

La formation initiale des officiers mécaniciens se fait désormais sur 3 années scolaires, au lieu de deux auparavant, et conduit à la délivrance concomitante du diplôme d'officier chef de quart machine et du diplôme de chef mécanicien 8000 kW.

### 1.3 La formation initiale internationale pour l'obtention du diplôme d'officier chef de quart passerelle

Depuis septembre 2015, l'ENSM propose une formation d'officier chef de quart passerelle internationale (OCQPI), préparant plus spécifiquement à la navigation sous pavillon étranger. Cette nouvelle formation s'inscrit dans le développement à l'international de l'expertise de l'ENSM en formation maritime supérieure.

## 2. La formation professionnelle

La filière professionnelle n'est pas accessible par concours. Favorisant la promotion sociale, elle est réservée aux marins déjà titulaires d'un brevet de la marine marchande et totalisant la durée de navigation nécessaire à l'entrée en formation en vue d'obtenir des prérogatives supérieures.

### 2.1 La formation pont

Elle conduit à l'obtention des brevets d'Officier Chef de quart passerelle, de Capitaine 3000, de Capitaine illimité.

### 2.2 La formation machine

En parallèle avec la filière initiale OCQM/Chef 8000 kW, la filière professionnelle machine permet d'accéder aux brevets d'officier chef de quart machine, de chef mécanicien 3000 kW, de chef mécanicien 8000 kW, et de chef mécanicien illimité.

## 3. La formation continue

La majeure partie de l'offre de formation continue est constituée de formations dont le cadre est fixé par la norme internationale STCW : acquisition de certificats, revalidation de brevets.

## II. L'embarquement des élèves de l'Ecole nationale supérieure maritime :

Il faut distinguer deux cas :

- Un embarquement en qualité d'élèves, en sus de l'effectif du navire ;
- Un embarquement en qualité de matelot pont ou machine

### 1. L'embarquement en qualité d'élève :

Tous les élèves en formation initiale de l'ENSM ont la nécessité d'embarquer en qualité d'élève s'ils veulent obtenir un brevet d'officier. L'élève est alors embarqué en sus de la décision d'effectif et doit remplir son registre de formation en vue de la délivrance du brevet par les affaires maritimes. Ce registre de formation est rempli à bord et certifié par les différents commandants des navires sur lesquels l'élève a navigué. Lorsque la durée d'embarquement en qualité d'élève est atteinte, l'ENSM valide le registre de formation pour délivrance du brevet.

Il faut rappeler qu'il n'y a plus de conditions minimales de puissance ou de taille de navire pour embarquer les élèves. Seul le registre de formation atteste que l'élève a assimilé toutes les notions lui permettant d'exercer les fonctions visées sur les plus gros navires.

Cet embarquement peut se réaliser grâce :

- à une convention de stage tripartite (document ci-joint) ;
- à un contrat de professionnalisation pour une durée de 6 mois minimum.

## 2. L'embarquement en qualité de matelot pont ou machine

Dans ces fonctions, les élèves ne peuvent pas faire valoir les embarquements pour la délivrance des brevets. Ils ne sont pas stagiaires mais marins professionnels affiliés à l'ENIM.

- a) Arrêté du 18 août 2015 relatif à la délivrance du certificat de matelot pont, du certificat de matelot de quart passerelle et du certificat de marin qualifié pont.

Le tableau 2 de cet arrêté précise que, sur attestation de scolarité et d'assiduité de la 1<sup>re</sup> année du cursus de formation des élèves officiers de 1<sup>re</sup> classe de la marine marchande ou de la 1<sup>re</sup> année du cursus de formation initiale internationale d'officier à la passerelle, ces élèves peuvent se voir délivrer un certificat de matelot pont. Ces élèves sont également titulaires du CFBS en fin de première année.

Tous les élèves dans le cursus de formation initiale internationale d'officier à la passerelle ne souhaitent pas embarquer comme élève en période estivale car certains ont besoin de trouver les fonds pour poursuivre leurs études, ils pourraient donc embarquer en qualité de matelot sur les navires des adhérents du GASPE ou ARMAM.

De même, certains élèves dans le cursus ingénieur vont s'orienter, dès la 2<sup>ème</sup> année, vers les options ingénieurs non navigants (EGN et DMO). Ils n'ont alors plus la nécessité d'embarquer en qualité d'élève en vue de l'obtention d'un brevet marine marchande et pourraient donc embarquer dans cette fonction de matelot en période estivale.

- b) Arrêté du 24 août 2015 relatif à la délivrance du certificat de mécanicien, du certificat de mécanicien de quart machine et du certificat de marin qualifié machine.

Le tableau 1 de cet arrêté précise que, sur attestation de scolarité et d'assiduité de la 1<sup>re</sup> année du cursus de formation des élèves officiers de 1<sup>re</sup> classe de la marine marchande ou sur attestation de scolarité et d'assiduité de la 1<sup>re</sup> année du cursus de formation initiale des officiers mécaniciens, ces élèves peuvent se voir délivrer un certificat de mécanicien. Ces élèves sont également titulaires du CFBS en fin de première année.

C'est notamment le cas des officiers chef de quart machine/ 8 000 kW formés sur le site de Saint-Malo.

### III. La formation continue:

Dans le cadre de l'extension de son centre de survie et de sauvetage de Saint-Malo par un centre de formation à la lutte contre l'incendie, l'ENSM proposera des tarifs de formation (initiale ou recyclage) à l'intention des adhérents du GASPE et de ARMAM.